

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vienne, le 22 avril 2021

### UN 12<sup>e</sup> MUSEE DEPARTEMENTAL A VIENNE

**Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, et le Maire de Vienne, Thierry Kovacs, ont officialisé ce matin, en présence de Patrick Curtaud, Vice-président du Département en charge de la culture, la création d'un nouveau musée départemental à Vienne.**

#### **Un 12<sup>e</sup> musée départemental**

Alors que la Ville de Vienne nourrit et porte le projet de créer un musée en plein cœur de son centre-ville depuis plusieurs années, le Département lui a proposé de reprendre ce projet, convaincu de son intérêt et de son attrait, pour lui offrir son expérience et expertise et créer à Vienne, en partenariat avec la Ville, le douzième musée départemental.

Ce projet s'inscrit dans la droite ligne de la politique culturelle du Département de l'Isère, qui compte déjà le plus grand réseau de musées départementaux de France. Il permettra ainsi son élargissement avec un regard complémentaire sur l'Isère, après la fin de la construction des nouvelles Archives départementales et l'ouverture prochaine de son 11<sup>e</sup> musée départemental à Vif, le musée Champollion.

Financé par le Département, en lien avec la Ville de Vienne, ce projet sera inscrit au prochain Contrat de plan Etat Région (CPER), ce qui permettra de mobiliser également des crédits de l'Etat et de la Région.

#### **Pourquoi Vienne ?**

Capitale du peuple celte des Allobroges dès le V<sup>e</sup> siècle avant JC, grande cité gallo-romaine puis religieuse au Moyen-Age, Vienne est l'une des villes les plus riches en monuments classés sur le plan national (le Théâtre antique, le Temple d'Auguste et Livie, la cathédrale Saint-Maurice...), offrant un patrimoine d'exception.

Le musée rappellera de fait les grandes périodes historiques de la cité à travers les riches œuvres conservées par la Ville et une scénographie moderne et de qualité.

La volonté de créer un musée départemental à Vienne s'inscrit aussi dans la volonté de rééquilibrer géographiquement l'implantation des musées départementaux, dont la plupart se trouve en sud Isère, afin de faire rayonner et de donner plus encore d'attractivité au nord Isère.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*« Je ne le cacherai pas : pouvoir être à l'origine d'un nouveau musée pour le Département est une chance. Il permettra de faire revivre le patrimoine bâti et les collections de Vienne. Je sais combien les Isérois apprécieront de bénéficier d'une nouvelle source de connaissance de leur histoire et leurs racines sur leur territoire. Nous avons choisi Vienne pour sa richesse patrimoniale, car le projet municipal nous a convaincu, ce qui permettra de rééquilibrer l'implantation géographique des musées entre nord et sud Isère. La cohésion territoriale passe aussi par la culture, et les émotions qu'elle procure », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.*

*« La Ville de Vienne, de par son patrimoine exceptionnel que nous a légué une Histoire d'une extraordinaire richesse, mérite un musée à la hauteur de cet héritage. C'est un projet évoqué depuis des décennies. Depuis 2014, nous avons fait de ce dossier une priorité, en faisant l'acquisition du foncier, en constituant un Comité scientifique, en mandatant un cabinet de programmation... tout ceci en lien étroit avec la DRAC. Je suis heureux et je remercie très chaleureusement le Président Jean-Pierre Barbier de la décision de faire de ce projet, un musée départemental qui racontera l'Histoire de notre ville à travers les siècles et qui renforcera l'attractivité touristique de notre territoire », indique Thierry Kovacs, Maire de Vienne.*

### Contact presse

Claire Martin  
[Claire.martin@isere.fr](mailto:Claire.martin@isere.fr) – 06 86 69 98 01